

FICHE TECHNIQUE CATEGORIE 3 (Programme TV)

Pour compléter cette fiche veuillez prendre connaissance des modalités et critères détaillés dans le cahier des charges, particulièrement dans la Partie1. B.1 et B.2

PROJET

Nom de la maison de production	LOUVRANGES BROADCAST SRL	
Titre du projet	Repenser nos futurs ensemble Pour un avenir pacifique, juste et durable	
Longueur d'une émission	28 minutes	
Nombres d'émissions concernées par le marché	4 émissions de 28 min. sur la UNE RTBF bénéficiant chacune de 2 rediffusions, soit 12 passages TV pour l'ensemble de la série. Chaque émission TV est accompagnée d'une émission radio (30 min) diffusée sur la Première RTBF en PRIME TIME (20h00) pour y étendre le débat avec des invités en lien avec le thème de l'émission TV. Les émissions TV sont annoncées dans l'hebdomadaire de l'émission (article 3000 caractères, tirage 30.000 exemplaires)	
Nombre d'émissions de la série au total*	4	
Langue originale	FR	
Doublage/Sous-titrage dans l'autre langue nationale	Oui	Non

*si canevas de série déjà existant dans lequel les épisodes ayant une thématique de développement sont insérés

Personne de contact	BOSSUROY ANDRE	
TV concernée	La UNE RTBF	
Partenariat avec autres TV	Oui	Non

ASPECTS TECHNIQUES

PLAN PAR ÉTAPES

Divisez votre projet en minimum 3 et maximum 6 périodes pertinentes

(p.ex. durée des prises de vues, pré-production (écriture, repérages), production, postproduction, montage image et son, copie 0, ...). Eventuellement, multiplier par le nombre d'épisodes.

La dernière étape doit préciser le moment de la fin de la diffusion des épisodes concernés ainsi que la date d'introduction des pièces justificatives.

Rmq : la grille des programmes des émissions de la RTBF n'étant pas encore définie pour la période du second semestre 2023 et suivants, le tableau est rédigé à titre indicatif sur base de la grille actuelle des programmes de la RTBF.

La diffusion des 4 émissions se déroulera avec une fréquence régulière d'une émission par trimestre.

Emission n°1	de	à	nombre de semaines
1 Pré-production	1/08/2023	3/08/2023	1
2 Production	4/08/2023	15/08/2023	2
3 Post-production	15/08/2023	28/08/2023	2
4 Diffusion TV	03/09/2023	03/09/2023	1
5 Autres diffusions	03/09/2023	09/09/2023	1

Emission n°2	de	à	nombre de semaines
1 Pré-production	1/11/2023	3/11/2023	1
2 Production	4/11/2023	15/11/2023	2
3 Post-production	15/11/2023	30/11/2023	2
4 Diffusion TV	09/12/2023	09/12/2023	1
5 Autres diffusions	09/12/2023	16/12/2023	1

Emission n°3	de	à	nombre de semaines
1 Pré-production	1/02/2024	3/02/2024	1
2 Production	4/02/2024	15/02/2024	2
3 Post-production	15/02/2024	30/02/2024	2
4 Diffusion TV	24/03/2024	24/03/2024	1
5 Autres diffusions	24/03/2024	30/03/2024	1

Emission n°4	de	à	nombre de semaines
1 Pré-production	1/04/2024	3/04/2024	1
2 Production	4/04/2024	15/04/2024	2
3 Post-production	15/04/2024	30/04/2024	2
4 Diffusion TV	23/06/2024	23/06/2024	1
5 Autres diffusions	23/06/2024	29/06/2024	1

6 Date d'introduction des pièces justificatives		31/08/2024	
---	--	------------	--

CONTENU NARRATIF

SCÉNARIO* (le scénario le plus complet doit être joint au dossier)

SYNOPSIS : à préciser par émission

INTRODUCTION

Les sujets choisis sont autant de coups de projecteur sur des expériences positives mises en place par des personnes et des communautés du Sud dans des secteurs parfois sensibles révélés par l'actualité quotidienne ou récente.

Les sujets proposés tentent d'éclairer des actions innovantes en matière de droits humains, d'éducation et formation, de fonctionnement efficace des institutions, de travail pour la paix qui mettent en avant notre humanité commune, ainsi que des échanges d'expériences entre communautés du Nord et du Sud.

Tant les émissions TV que les émissions radio associées pour nourrir le débat, donneront la parole en priorité à des personnes originaires du Sud impliquées dans les projets filmés, ou associés à la thématique abordée.

La place donnée à ces invités témoigne de notre volonté de donner la voix aux personnes du Sud sur des situations qui les concernent, et de faire bénéficier le/la spectateur/trice belge de leur expertise à travers leur analyse du contexte historique, social et géopolitique ainsi que des enjeux locaux et globaux.

Nous aurons pour objectif de montrer comment les communautés locales se prennent en mains et agissent dans le Sud, mais aussi comment, chez nous, des actions sont mises en œuvre pour ouvrir l'esprit des citoyens - particulièrement des jeunes - à la notion d'interdépendance dans un monde dont chacun peut devenir citoyen et acteur.

Remarques:

L'épisode n°3 a fait l'objet d'un scénario plus détaillé qu'un simple synopsis.

Quand des associations ou ONG sont associées au film, elles interviennent à titre d'**experts en amont** dans l'information sur les thématiques développées dans la narration des films, mais aussi dans la facilitation organisationnelle pour la mise en contact des équipes de tournage avec les partenaires sur le terrain (cela s'avère particulièrement aidant dans certains endroits où la situation politique est sensible), et **en aval** par leur expertise dans la production du dossier et matériel pédagogiques ainsi que par la diffusion des outils/films dans les réseaux associatifs. En aucun cas, elles n'ont la maîtrise ni un droit de regard sur la ligne éditoriale de traitement des sujets qui est la prérogative du réalisateur et producteur de l'émission.

THEMES

Thèmes principaux à préciser par émission:

En conformité au cahier spécial des charges de l'appel à projet, nous proposons ici 5 options de thématiques pour les 4 émissions, constituant de la sorte une réserve de sécurité pour une émission.

Dans le cas où ces thèmes sont validés par la coopération belge, nous pourrons alors - en concertation avec la télévision - choisir parmi ceux-ci les 4 thèmes retenus pour la série de 4 émissions.

Notre choix s'est notamment porté sur des **sujets importants qui font l'actualité** en ce début 2023 et qui auront des prolongements en 2023-24 :

- la fin de la **Commission parlementaire spéciale sur le passé colonial de la Belgique** et ses conséquences ;
- une réflexion-action quant à l'impact du changement climatique sur la forêt, engagée partout sur la planète et notamment au Rwanda et en Région wallonne qui prépare un **nouveau Code Forestier** faisant figure d'exemple (sortie prévue à l'automne 2023) ;
- mise en place d'un **nouveau gouvernement en Israël intégrant l'extrême-droite** et ses conséquences sur la stabilité et la paix dans la région ;
- **travail de recherche visant à faire évoluer le concept de « responsabilité à protéger les civils » dans le cas des forces de l'O.N.U. (casques bleus)**, menée par un groupe **belgo-rwandais** d'historiens, de juristes, de militaires et de survivants du génocide (exemple : dans le cas des situations extrêmes comme un génocide, est-il légitime de désobéir aux ordres pour un officier?...).

EMISSION n°1 : **LA FIN DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE SPECIALE
SIGNE-T-ELLE POUR AUTANT LA FIN DU TRAVAIL
SUR LE PASSE COLONIAL DE LA BELGIQUE?**

EMISSION n°2 : **CONSTRUIRE ENSEMBLE LA FORET DE DEMAIN
DANS SES DIMENSIONS ENVIRONNEMENTALES,
SOCIALES ET ECONOMIQUES (Belgique et Rwanda)**

EMISSION n°3 : **LA PALESTINE EN SCENE :
LA REPONSE DES ENFANTS PAR LE THEATRE**

EMISSION n°4 : **L'EVOLUTION DU CONCEPT DE « RESPONSABILITE A PROTEGER »
ANALYSE A TRAVERS LE CAS DU ROLE DE LA MINUAR
DANS LA PROTECTION DES CIVILS LORS DU GENOCIDE DES TUTSI**

EMISSION n°5 : **AU BENIN ET EN BELGIQUE,
DES JEUNES CITOYENS DU MONDE
RESPONSABLES, ACTIFS, CRITIQUES & SOLIDAIRES**

Thème(s) secondaire(s) à préciser par émission:

EMISSION n°1

La fin du travail sur le passé colonial de la Belgique... ?

Thème secondaire : Ce travail visait également à analyser l'impact du passé colonial sur le **développement du racisme et de la discrimination et comment mieux lutter contre ceux-ci** dans notre société aujourd'hui.

En poursuivant le travail mémoriel, nous pouvons mieux comprendre les conséquences de la colonisation sur les communautés et les individus et apprendre comment éviter de reproduire les erreurs du passé. Nous pouvons également réfléchir aux moyens **d'atténuer les conséquences des abus, des discriminations et des inégalités systémiques** qui persistent encore aujourd'hui. Le travail mémoriel peut aider à **créer des espaces pour la compréhension et le respect des différentes cultures et communautés**. Enfin, le travail doit nous rappeler que nous sommes tous responsables de **construire un avenir plus juste et plus inclusif**.

EMISSION n°2

Construire ensemble la forêt de demain... au Rwanda et en Wallonie

Le Rwanda et la Belgique sont deux pays très différents, mais ils ont un objectif commun : construire ensemble la forêt de demain. En effet, alors que le Rwanda se concentre sur la **protection et la restauration des forêts** existantes, notamment l'amélioration des pratiques de gestion des forêts, la lutte contre le braconnage et la préservation des forêts menacées; la Belgique et plus particulièrement la Wallonie s'efforce de promouvoir la **plantation, l'exploitation et la gestion durable des forêts par la tenue des "Assises de la Forêt"** lancées en 2022 et rassemblant tous les acteurs concernés par la forêt.

Exemples de thématiques abordées (non exhaustif) : forêt plus résiliente face au changement climatique, accroître sa valorisation locale et circulaire, répondre à une demande croissante en produits issus du bois; protéger et accueillir davantage de biodiversité, être un espace de ressourcement et de loisir, quelles essences planter demain pour s'adapter au changement climatique?...

EMISSION n°3

La Palestine en scène, la réponse des enfants par le théâtre

En réponse aux problèmes actuels de la Palestine, les principaux domaines d'action du Yes Theatre sont de **promouvoir la culture et l'identité palestiniennes, soutenir la paix et les compétences non violentes**.

Yes Theatre a affiné des méthodologies de théâtre et de dramaturgie. Ces méthodes ont été testées de manière pratique, montrant le changement positif significatif des participants **dans l'acceptation de "l'autre", la participation communautaire, l'inclusion, la construction de la paix et l'égalité des sexes**.

Yes Theatre s'efforce de donner aux titulaires de droits les moyens de connaître et de revendiquer leurs droits par le biais du théâtre et de l'art dramatique. Cette action est mise en œuvre en guidant et en **formant les jeunes et les femmes** dans le but de développer des compétences créatives, de participer à des débats, de trouver le pouvoir et la possibilité de **coopération, de solidarité et d'un environnement pacifique**.

EMISSION n°4

L'évolution du concept de « responsabilité à protéger »...

L'objectif de développement durable (ODD) numéro 16 s'applique également aux organisations internationales, **y compris l'Organisation des Nations Unies (ONU) elle-même** qui porte ces objectifs. L'ODD numéro 16 vise à **promouvoir la paix, la justice et des institutions efficaces pour tous**. L'ONU s'efforce de promouvoir ces valeurs dans ses propres activités et peut donc être considérée comme **un acteur clé dans la mise en œuvre** de l'ODD 16 et en encourageant les autres acteurs à en faire de même.

EMISSION n°5

Au Bénin et en Belgique, des jeunes responsables, actifs, critiques et solidaires

Thématiques transversales abordées: Genre, Environnement, Décolonisation et Droits Humains sont présentes en filigrane.

Expliquer :

EPISODE n°1

LA FIN DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE SPECIALE MARQUE-T-ELLE LA FIN DU TRAVAIL SUR LE PASSE COLONIAL DE LA BELGIQUE ?

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'AUNE
DE LA DÉCOLONISATION ET DU RACISME SYSTÉMIQUE



RECHERCHER LA JUSTICE, LUTTER CONTRE LE RACISME, CONSTRUIRE LA PAIX (ODD 16)

De septembre 2020 à décembre 2022, les travaux de la Commission parlementaire spéciale sur le Passé colonial de la Belgique ont jeté les projecteurs sur l'histoire coloniale Belge en Afrique centrale. Ce 19 décembre 2022, la Commission parlementaire a vu sa dernière réunion se tenir sans qu'aucune recommandation ne soit votée. Au même moment resurgissait d'une salle de vente, un exemplaire du Traité de cession de l'État indépendant du Congo à la Belgique rédigé il y a 115 ans, laissant découvrir les termes et circonstances exactes de cette cession.

Cette clôture de la Commission spéciale sonne comme une fin de non-recevoir. Est-elle pour autant la fin de tout travail mémoriel dans la société belge, congolaise, rwandaise, burundaise? La Commission était chargée non seulement d'examiner les actions coloniales de la Belgique, mais aussi d'évaluer l'impact structurel à long terme de ces actions et de proposer des pistes pour y remédier. Quels sont maintenant les enjeux futurs dans les pays concernés et comment les aborder?

Contre vents et marées, les interactions demeurent étroites entre la Belgique et ces trois pays d'Afrique centrale. Entre enjeux post-coloniaux, relations économiques et diplomatiques actuelles, et les enjeux de la transition écologique, les débats ne manquent pas.

Comment ces pays étudient et abordent leur passé commun, à la lumière des souffrances vécues et du travail de mémoires à peine émergeant? Que reste-il des liens humains qui lient ces pays ? Quelles relations politiques peuvent demeurer ? Quelles sont les mécanismes de solidarité pour l'avenir entre la Belgique et ses anciennes colonies ? Quels sont les mécanismes économiques qui continuent à les lier, parfois de manière très déséquilibrée ?

Au-delà des constats, notre émission souhaite **prolonger cet état des lieux en interrogeant le futur**: dans quelle optique de coopération la Belgique souhaite se projeter dans le futur, avec la RD Congo, le Rwanda et le Burundi ? Sur base des liens pluriels qui demeurent, comment faire évoluer les relations humaines et les interconnexions politiques et économiques, de façon équilibrée et juste ?

En poursuivant le travail mémoriel, nous pouvons mieux comprendre les conséquences de la colonisation sur les communautés et les individus et apprendre comment éviter de reproduire les erreurs du passé. Nous pouvons également réfléchir aux moyens d'atténuer les conséquences des abus, du racisme, des discriminations et des inégalités systémiques qui persistent encore aujourd'hui. Le travail mémoriel peut aider à créer des espaces pour la compréhension et le respect des différentes cultures et communautés.

Cette émission cherchera à dessiner les interactions futures entre les quatre pays, et intéressera toutes les personnes concernées de près ou de loin par l'histoire coloniale et les relations entre la Belgique et les trois pays de la région des Grands-lacs.

Canevas de l'émission

Le film sera monté sur base de 4 sources principales :

- Une intervention à l'écran d'un journaliste dans une perspective de remise en contexte historique dans des lieux évocateurs des événements (ex : AfricaMuseum à Tervueren).
- Des interviews de personnes ayant vécu les événements de cette période (base de données de 300 témoignages inédits).
- Des documents et des images d'archives publiques et de collections privées,
- Les interventions de mise en contexte et d'analyse historiques par des historiens et des experts ayant été impliqués autour des travaux de la Commission parlementaire spéciale sur le Passé colonial de la Belgique entre 2020 et 2022.

Sources d'information :

1) Un fonds d'archives privés inédit : Nous avons reçu l'accès à une base de données privée exceptionnelle de 295 témoignages vidéos enregistrés au cours des dernières décennies donnés par des anciens colons, agents territoriaux belges et des citoyens congolais, rwandais et burundais qui ont vécu la période de la colonisation/ décolonisation. Ces témoignages abordent tous les secteurs

et thématiques liés à cette période : justice, magistrature, administration coloniale, force publique, missions, transports, agriculture, enseignement, santé, entreprises, parcs nationaux, mines...

Ces témoignages exceptionnels n'ont jusqu'à présent jamais donné lieu à une exploitation télévisée.

2) Ouvrage online : "Belgique, Congo, Rwanda et Burundi : Guide des sources de l'histoire de la colonisation (19e-20e siècle): Vers un patrimoine mieux partagé"

En collaboration avec les éditions Brepols, cet ouvrage reprenant l'ensemble des sources de l'histoire coloniale du Congo, Rwanda, Burundi a été publié avec l'appui de la Politique scientifique générale belge (BELSPO) et mis en accès libre sur le site de l'éditeur, offrant au public dans son ensemble, chercheurs et individus, belges, congolais, rwandais, burundais d'accéder à ces ressources. Plus de 2000 pages permettent d'identifier et de localiser plus de 1500 notices, et l'ensemble des sources d'archives disponibles en Belgique.

3) Archives du Royaume : Récupéré auprès d'une salle de vente il y a quelques mois, le traité de cession de l'État indépendant du Congo à la Belgique a été rédigé en deux exemplaires il y a 115 ans, en 1907. Il est désormais consultable en ligne sur le site des Archives générales du Royaume.

Méthodologie

1. Transmettre la mémoire des faits du passé à partir d'une contextualisation nuancée (historique, sociale, géopolitique) réalisée avec des personnes issues des suds pour la compréhension du présent et la construction du futur.

2. Fournir les outils permettant d'appréhender, d'analyser, de comprendre.

Le scénario du film sera construit en vue de transmettre la mémoire des faits au public sur base de témoignages de personnes du Sud et du Nord qui ont vécu les événements ainsi que d'archives (photos privées et publiques, documents officiels comme l'acte de cession du Congo par Léopold II qui vient d'être retrouvé fin 2022 etc). Ces sources seront ensuite analysées et commentées par des historiens et experts du Sud et du Nord qui ont été impliqués de différentes manières dans les travaux de la Commission parlementaire.

Ce travail d'analyse sera tourné également vers le futur en visant de nous rapprocher des aspirations des peuples congolais, rwandais, burundais; de rester engagés aux côtés de leurs luttes pour la dignité et la prospérité partagée; de cultiver la dignité dans le respect mutuel et de combattre activement les discriminations et les phénomènes de racisme d'où qu'ils viennent.

3. Favoriser, principalement auprès des jeunes générations, la réflexion critique, le développement d'une citoyenneté responsable et la promotion des valeurs démocratiques.

La vision de ce film en classe et le débat suscité autour de celui-ci avec un éducateur devra permettre d'analyser et de comprendre, à travers les faits relatés, les mécanismes politiques et humains à l'oeuvre ainsi que les valeurs démocratiques sous-jacentes : les interventions des historiens sur le plateau TV ainsi que le scénario des séquences vidéo à portée pédagogique inciteront les spectateurs à se poser des questions essentielles pour combattre le racisme et construire une société multiculturelle.

Un lien vers un dossier pédagogique sur la colonisation accompagnera la distribution du film.

EPISODE n°2

CONSTRUIRE ENSEMBLE LA FORET DE DEMAIN

DANS SES DIMENSIONS ENVIRONNEMENTALES,
SOCIALES ET ECONOMIQUES (Belgique et Rwanda)



CONTEXTE...

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, VIE TERRESTRE (ODD 13, 15)

A l'automne 2023, la Wallonie va rédiger un nouveau Code Forestier renforçant ainsi une gestion plus durable de la forêt. Les Assises de la Forêt ont initié la réflexion depuis 2022 en rassemblant tous les acteurs concernés (propriétaires publics et privés, associations de sauvegarde, exploitants, chasseurs, promeneurs, ...).

Au Rwanda, un pays d'Afrique centrale où la pression démographique est intense, la conservation de certaines parties la forêt primaire et de sa biodiversité préoccupe le Ministère des Terres et de l'Environnement.

La gestion durable de la forêt est un enjeu important pour l'avenir de la planète. Les initiatives prises par le Rwanda et la Wallonie pour gérer leurs forêts de manière durable sont une manière de montrer la voie à suivre. Au Rwanda, les parcs nationaux sont une

étape importante pour atteindre l'objectif de la gestion durable des forêts. Les zones protégées sont essentielles pour préserver la biodiversité et les écosystèmes, ainsi que les ressources naturelles dont les habitants dépendent. De plus, les parcs nationaux peuvent également contribuer à la création d'emplois et à la lutte contre la pauvreté, en offrant des opportunités pour les entreprises touristiques locales et la communauté. En Wallonie, l'initiative des Assises de la forêt a pour but de rédiger le code forestier et de promouvoir une gestion durable des forêts. Le code forestier permettra de définir les règles et les principes qui guideront la gestion des forêts wallonnes, en mettant l'accent sur la préservation des ressources naturelles et des services environnementaux. Les Assises de la forêt permettront également de sensibiliser la population à l'importance de la gestion durable des forêts et de développer des partenariats pour promouvoir la durabilité. Dans leurs initiatives respectives, le Rwanda et la Wallonie montrent un engagement fort dans la gestion durable des forêts. Ces initiatives pourront contribuer à préserver les écosystèmes forestiers, à soutenir le développement économique et à lutter contre la pauvreté. Elles permettront ainsi de protéger l'environnement et d'améliorer la qualité de vie des populations.

Choix des deux pays/régions. Rwanda et Belgique sont deux pays présentant des similitudes: forte densité de population (483 hab./km², 12.7 millions d'hab., 26.300 km² pour le Rwanda ; 375 hab./km², 11,5 millions d'hab., 30.600 km² pour la Belgique) qui exerce une pression sur la forêt constituant une importante ressource chez l'un comme chez l'autre.

Au Rwanda, les forêts ont une grande valeur marchande découlant de l'utilisation des produits forestiers. En effet, le bois est la principale source d'énergie au Rwanda. 96 % des ménages utilisent le bois comme source d'énergie et comme source d'éclairage. Plus de 60% de la population urbaine utilise le charbon de bois comme source d'énergie. Le bois est aussi très utilisé dans la construction. Les écosystèmes naturels contiennent trois grandes zones protégées, le Parc National de l'Akagera, le Parc National des Volcans et la forêt de montagne de Nyungwe qui constituent un important habitat de la biodiversité abritant notamment l'une des plus importantes populations restantes de chimpanzés de l'Est. Fait propre lié à l'histoire du pays, le génocide de 1994 a provoqué un exode de population vers certaines régions et y a entraîné une destruction massive et extinction d'espèces animales.

La question fondamentale est posée: "Comment assurer l'accroissement de la production agricole, animale et forestière tout en préservant les ressources naturelles, la qualité de la vie des hommes, la pérennité et la diversité des systèmes biologiques?"

Le Rwanda a signé la Convention Internationale sur la Diversité Biologique à Rio et l'a ratifiée en 1995. Cet acte est venu offrir un cadre formel qui a permis au Gouvernement Rwandais de confirmer les préoccupations qu'il a eues pour la **conservation de sa diversité biologique avec la création des parcs nationaux**.

Comme cela se passe actuellement en Wallonie, ce processus a impliqué plusieurs acteurs de la gestion et de l'utilisation des ressources biologiques qui ont participé à des degrés divers à l'élaboration de la stratégie de conservation.

En Wallonie, les véritables enjeux de la forêt en tant que tels ne sont pas connus du public jeune ni du grand public non spécialisé. Il existe un manque de communication particulièrement sur **l'aspect multifonctionnel de la forêt**, y compris envers les jeunes générations pourtant férues d'enjeux climatiques. De nombreux a priori minent le terrain, chacun voyant la « forêt » selon sa propre lecture, son propre angle de vue. Il y a un besoin de **RASSEMBLER** les acteurs et de **DECLOISONNER** l'ensemble de l'écosystème forestier afin de pouvoir **PARTAGER** celui-ci en tenant compte des attentes de chacun. C'est ce qu'a entrepris la Région wallonne en ouvrant les premières Assises de la Forêt wallonne en février 2022 ; un processus de consultation de tous les acteurs de la forêt qui se clôturera à l'automne 2021 par la rédaction du nouveau Code Forestier wallon.

EMISSION TV RTBF

Nous travaillerons sur base de prises de vues réalisées par notre équipe dans la forêt wallonne et dans les écosystèmes forestiers au Rwanda.

Pédagogiquement, nous viserons tout d'abord à **désamorcer les a priori** que le public peut avoir à l'égard des réalités qu'il connaît peu ou mal, comme ici la forêt; cette première étape est essentielle pour ensuite pouvoir l'inviter à aller au-delà de ses préjugés, à changer son regard et sa mentalité pour faire place à la nouveauté.

Montrer ensuite des exemples inspirants d'initiatives en faveur d'une bonne gestion de la forêt, **de solutions** qui permettent à la forêt de répondre aux attentes des nombreux et différents acteurs, et ainsi :

- favoriser la **compréhension** globale des enjeux de la forêt, l'acquisition d'un regard **critique** tenant compte l'angle multifonctionnel de la forêt;
- en vue d'induire des **changements d'état d'esprit et de comportement** dans les domaines récréatif, économique, climatique, environnemental... liés à la forêt;
- susciter l'exercice **créatif et actif des droits et responsabilités** de chacun, au **niveau local**.

Invités et partenaires impliqués:

Nous donnerons la parole à **un panel représentatif de l'ensemble des « utilisateurs » de la forêt** dans ces deux pays, que ce soit des citoyens, des exploitants, des propriétaires forestiers, des acteurs de la filière bois, des randonneurs, des chasseurs, des acteurs privés, publics et entrepreneuriaux... tous confrontés aux enjeux de la gestion de la forêt.

EPISODE n°3

LA PALESTINE EN SCENE

ALORS QUE LA SITUATION POLITIQUE SE RADICALISE,
QUE LE TERRITOIRE PALESTINIEN EST DE PLUS EN PLUS MORCELE,
RAPPROCHER LES COMMUNAUTES PAR LE THEATRE,
AMELIORER LE BIEN-ETRE PSYCHOSOCIAL DES ENFANTS PALESTINIENS
DANS UN ECHANGE AVEC DES ARTISTES EUROPEENS



PAIX, JUSTICE et INSTITUTIONS EFFICACES (ODD 16)

La formation, en décembre 2022, du gouvernement le plus à droite de l'histoire d'Israël, ouvrant les portes du pouvoir aux extrémistes les plus radicaux, laisse entrevoir le pire scénario pour la population palestinienne, mais plus largement pour la paix, pour la justice et le bon fonctionnement des institutions démocratiques du pays. L'Etat de droit y est lui aussi mis à mal: des lois sont votées pour permettre à des personnalités condamnées par la

justice pour fraude, incitation à la haine ou soutien à une organisation terroriste, de servir en tant que ministre, à d'autres ministres d'exercer des fonctions à la fois civiles et militaires, d'élargir le contrôle sur la police, ou pour annuler des lois permettant à des députés de rompre avec un parti existant pour former d'autres groupes parlementaires.

Dès le lendemain de l'investiture de ce gouvernement, l'Assemblée générale des Nations Unies (ONU) a adopté une résolution demandant à la Cour internationale de Justice de se pencher sur la question de l'occupation israélienne des territoires palestiniens. Cette résolution exhorte la cour onusienne à déterminer « les conséquences juridiques de la violation persistante par Israël du droit du peuple palestinien à l'autodétermination ».

Les victimes directes de ces politiques sont et seront les enfants, leurs familles et les communautés palestiniennes dont les droits sont mis à mal, mais c'est aussi l'Etat de droit d'Israël qui, plus largement, est attaqué.

EMISSION TV RTBF

La 1ere partie de l'émission abordera la question de l'occupation des terres des paysans palestiniens dans la campagne de Cisjordanie. Un précédent documentaire (2018) avait abordé la question des droits des palestiniens dans les villes et plus particulièrement à Hebron. Nous travaillerons ici sur base d'images et d'interviews réalisées sur la situation spécifique des campagnes et des zones plus reculées, à l'écart des médias et de l'actualité; bien que tourné, ce matériel audiovisuel inédit n'avait pas pu être exploité en post-production dans le cadre de notre précédente série télévisée *Terres en vue* soutenue par la DGD.

Dans les campagnes de Cisjordanie, un jeu de lois diverses permet à des colons israéliens de s'appropriier les terres de paysans palestiniens en toute légalité. Le renforcement de la colonisation, annoncé par le nouveau gouvernement israélien, conduit à une situation de plus en plus inextricable et en opposition à la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations Unies (1967) considérée par l'ONU comme un "*réglement juste, viable et complet du conflit*".

Dans la 2e partie de l'émission, nous partirons à la découverte d'initiatives citoyennes proposées pour réduire les traumatismes subis suite à ces politiques d'occupation par les enfants, leurs familles et les communautés. Elles consistent à travailler avec un éventail d'activités basées sur le théâtre et le jeu théâtral, visant à promouvoir un développement psychosocial sain. En effet, alors que le développement politique et économique semble enfermé dans une spirale descendante, le dialogue culturel, la promotion de la pensée critique, la créativité et la résolution des conflits semblent être la seule voie possible pour aller de l'avant. Les dernières années ont prouvé en Palestine que le développement d'un secteur culturel a un impact positif sur les communautés locales car il leur offre un moyen de s'exprimer, de reprendre confiance et de discuter des questions de société.

Le **projet YES Theatre** (<https://fr-fr.facebook.com/Yestheater/>), en Cisjordanie, en est **un exemple unique** en favorisant une dynamique de dialogue professionnel nécessaire à l'amélioration du bien-être psychosocial des enfants palestiniens qui viennent d'être libérés de leur détention dans les prisons israéliennes, mais aussi de ceux qui vivent quotidiennement des situations anormales de privation de leurs droits fondamentaux de citoyens.

Un des plus grands changements et des plus importantes innovations dans les modèles de la structure sociale est l'introduction **de l'approche axée sur le droit**. Le thème central de cette approche est d'assurer que les droits fondamentaux des individus soient respectés.

Leur objectif est de mettre en place une stratégie de communication basée sur le théâtre et sa pratique, pour fournir des outils créatifs et innovants répondant aux besoins psychosociaux, cognitifs et personnels des jeunes, leurs familles et l'ensemble de la communauté palestinienne, et pour cela:

- Améliorer la reconnaissance et l'accès au théâtre, à l'art dramatique et aux autres formes d'activités artistiques expressives dans les régions où l'accès à ces activités est très limité ou inexistant, permettant ainsi le **développement d'une culture de la paix et de la diversité**.
- Le théâtre est un outil qui peut être utilisé par une collectivité locale pour **améliorer le bien-être psychosocial des enfants**, des jeunes et de l'ensemble de la communauté.
- Offrir des **récits différents et originaux de la vie quotidienne palestinienne** par le biais des techniques du Théâtre de l'Opprimé, du mono-drame et des marionnettes.

Le Yes Theatre reçoit des artistes étrangers, dans le cadre d'échanges autour de la formation ou de représentations. A ce titre, **des artistes européens** proposent ici **un échange de pratiques pédagogiques et artistiques** avec les enfants de YES Theatre.

Invités et partenaires impliqués:

Nous donnerons la parole, dans l'émission TV (ainsi que dans l'émission radio associée sur la Première RTBF), à divers représentants des parties concernées, des artistes palestiniens et européens, des experts, des représentants des associations, comme :

- L'historien juif Joël Kotek (professeur à l'ULB et Science Po Paris),
- Leïla Shahid, ex-ambassadrice (2005-2015) de la Palestine auprès de l'Union européenne, de la Belgique et du Luxembourg,
- Des artistes ayant rendu visite aux associations en Palestine,
- Interviews d'artistes européens ayant participé à des échanges et ateliers avec le YES Theatre,
- Interviews des fondateurs et des artistes responsables du YES Theatre, du Ministère palestinien de l'Education...

EPISODE n°4

L'EVOLUTION DU CONCEPT DE « RESPONSABILITE A PROTEGER » ANALYSE A TRAVERS LE CAS DU ROLE DE LA MINUAR DANS LA PROTECTION DES CIVILS LORS DU GENOCIDE DES TUTSI



PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES (ODD 16)

Faire la part des torts pour les atrocités commises durant le génocide de 1994 au Rwanda a été accepté comme une composante intrinsèque de la démarche visant à empêcher qu'une telle tragédie ne puisse se reproduire. Les auteurs du génocide sont poursuivis, certes. Mais, dans une moindre mesure, une foule de gens, de groupes et d'institutions présents au Rwanda à l'époque du génocide, ou ayant le pouvoir d'intervenir au moment des tueries, ont été éclaboussés par l'épisode. Leur "culpabilité" n'est pas de celle qui peut être déterminée par les tribunaux mais c'est une question qui touche profondément les survivants et qui affecte notre perception des circonstances ayant permis à un crime d'une telle ampleur de continuer sans que quiconque y fasse obstacle.

Il est généralement admis que l'on aurait pu, et que l'on aurait dû, faire plus pour arrêter le massacre d'innocents au Rwanda en 1994 et que la réponse des membres de la communauté internationale a été dans l'ensemble insuffisante ou maladroite.

Notre regard se portera plus particulièrement sur **le cas de l'ETO (Ecole Technique Officielle à Kigali) et de Nyanza** : où plusieurs milliers de civils rwandais ont été abandonnés par des troupes de l'ONU le 11 avril 1994, un événement qui fut qualifié d'un "manque de préoccupation suffisante à l'égard des situations tragiques en Afrique".

Nombre des motifs à l'origine de la déroute de la MINUAR ont d'ores et déjà été identifiés et reconnus par les Nations Unies. Le contexte plus vaste au sein duquel les erreurs ont été commises est lui aussi connu.

Le rôle de la MINUAR dans la protection des civils durant le génocide est l'une des questions les plus débattues et les plus douloureuses de cette période. De manière plus générale, le retrait des troupes de la MINUAR de l'ETO soulève la question du fait que les victimes, où qu'elles soient dans le monde, ne sont pas traitées comme des êtres égaux, mais qu'il leur est instinctivement attribué une valeur gravée dans une conscience mondiale faussée.

Malgré les vives critiques ayant entaché les opérations au Rwanda ou encore en Bosnie, les soldats de l'ONU ont été à la base de bien des attentes dans les conflits qui sévissent. Ils continuent de faire face à des défis gigantesques et à se montrer mal équipés pour les tâches qui leur sont confiées. L'ONU a reconnu cet état de fait et s'est montrée prête à faire un examen de ses procédures internes afin d'améliorer son aptitude à répondre aux attentes. L'ex-Secrétaire Général, Kofi Annan, avait suggéré qu'un "processus de réflexion" s'imposait de la part des Etats membres pour parvenir à renforcer l'aptitude des Nations Unies à répondre aux différents types de conflits.

Des questions de fond sont posées et attendent des réponses :

Face au risque de génocide qui pesait sur le Rwanda et au passage à l'acte systématique qui a suivi, l'obligation d'agir qu'avait l'ONU pouvait-elle transcender les principes auxquels a jusqu'à présent répondu le maintien de la paix. Peut-il en effet y avoir une neutralité face au génocide, une impartialité face à une campagne d'extermination dirigée contre un groupe d'une population? Un officier peut-il désobéir aux ordres pour écouter sa conscience face à un cas de génocide par exemple? ... Ce sont là des questions délicates, mais essentielles, qui sont débattues aujourd'hui dans divers milieux : historique, juridique et militaire.

Cette émission donnera une voix aux survivants des massacres d'ETO et de Nyanza.

L'horreur de leur expérience est peu connue. Nous nous baserons sur des **interviews récents et inédits** d'une dizaine de ces survivants dont plusieurs d'entre eux n'avaient encore jamais témoigné.

A travers **les témoignages de militaires, dont d'ex-casques bleus au Rwanda, de juristes et d'historiens** dont certains seront présents sur le plateau TV pour y tenir un débat nuancé, nous **examinerons l'évolution récente – et toujours en cours – du concept de "responsabilité à protéger"** dans le chef des troupes de l'ONU et particulièrement dans des cas extrêmes comme un génocide.

EPISODE n°5

AU BENIN ET EN BELGIQUE,
DES JEUNES CITOYENS DU MONDE
RESPONSABLES, ACTIFS, CRITIQUES & SOLIDAIRES



CONTEXTE

EDUCATION DE QUALITE, CITOYENNETE MONDIALE ET SOLIDAIRE (ODD 4 et 8)

Si la mobilisation connaît des limites et que la poussée de l'extrême droite ainsi que du communautarisme se fait ressentir au sein de la société, et donc de certaines écoles, le programme de VIA DB vise à ce que les **élèves de l'enseignement technique et professionnel, en Belgique comme au Bénin**, acquièrent les compétences en citoyenneté mondiale pour contribuer à une société plus durable et inclusive. Ces jeunes citoyens du monde deviendront à leur tour des acteurs de changement de leur propre vie et contribueront ainsi au développement de leur région, de leur pays et, in fine, du monde entier.

Les équipes de VIA DB constatent un effet de cascade vertueuse : si l'environnement scolaire est plutôt favorable à l'implémentation ECMS, alors les écoles s'engageront plus aisément à intégrer les thématiques de citoyenneté dans leur programme et cela facilitera une contribution active des élèves à une société plus durable et inclusive. Un environnement scolaire propice peut également favoriser des initiatives venant des élèves eux-mêmes. Et si les enseignant·e·s observent cet intérêt spontané des jeunes pour telle ou telle thématique ECMS alors il·elle·s l'intégreront dans leur pratique en classe.

Avec leurs partenaires du Sud, ViaDB soutient **l'enseignement technique et professionnel** avec une attention particulière pour les jeunes les plus vulnérables. En plus d'apporter aux élèves des compétences techniques, ils veillent à leur proposer les compétences de vie ('life skills') nécessaires pour devenir des adultes responsables impliqués et actifs sur le marché de l'emploi.

En Belgique, ils travaillent dans des **écoles secondaires** pour **la sensibilisation et la mobilisation des jeunes en Belgique**. Leur objectif est de les aider à devenir des citoyens du monde actifs qui contribuent à un monde durable où tous les jeunes auraient les mêmes chances et opportunités (notamment en matière d'enseignement). Ce travail, ils le réalisent notamment en stimulant le dialogue interculturel et en développant des projets concrets au niveau local sur le thème de la durabilité au-delà des frontières (niveau global): évaluation des besoins/problèmes dans leur entourage, quelles en sont les causes et conséquences, imaginer des solutions, réfléchir à leur mise en œuvre, pratiquer une évaluation qui permettra de déterminer l'impact.

Des ateliers sont prévus pour les enseignants et pour les élèves: sur identité/talents/valeurs et normes; dédiés à l'interculturalité, aux inégalités dans le monde, sur le travail digne, sur la consommation durable, sur les migrations, droits humains et droits de l'enfant, diversité; project management.

ViaDB renforce les liens entre ses actions dans le Sud et en Belgique. Un des projets mis en oeuvre pour cela est le projet **MOVE WITH AFRICA** (<https://dossiers.lalibre.be/mwa/>). Objectif: sensibiliser les jeunes de tous horizons et de toutes origines à la problématique des relations Nord-Sud, à la citoyenneté mondiale et solidaire ainsi qu'à l'interculturalité.

Concrètement ceci se traduit dans des **échanges**, permettant des rencontres 'en personne' **entre jeunes de Belgique et jeunes des pays partenaires** mais également en facilitant des échanges **entre jeunes de ces pays partenaires**.

Citoyen·ne·s du monde

Pour se développer en tant que citoyen·ne·s du monde, les jeunes doivent développer 7 grands groupes de compétences via l'ECMS qui mobilisent chacun des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire¹ : 1) *S'informer sur le monde et ses interconnexions* ; 2) *Se sentir concerné·e* ; 3) *Développer une pensée positive non discriminante* ; 4) *Être conscient·e de sa*

responsabilité locale et globale 5) Se construire librement une opinion critique ; 6) Mener une action utile vers l'extérieur ; et 7) Adhérer librement aux valeurs de la citoyenneté mondiale.

Afin d'assurer une pérennité de ces échanges, une place considérable est donnée aux **moyens d'échanges numériques**. Inscrits dans cette démarche globale, il sera demandé aux jeunes d'animer un réseau social (au choix) relatant assidûment, de manière originale et dynamique les avancées de leur projet. Nous croyons que le recours aux technologies de l'information constitue un outil stimulant leur créativité et leur prise d'autonomie dans un parcours d'apprentissage multidisciplinaire. Les thématiques de ces échanges peuvent être diverses (le développement durable, la mobilisation des jeunes et la prise d'initiatives, la solidarité...), tout comme les modalités d'expression (témoignages, débats internationaux, écriture de plans d'actions communs...).

Partenaires impliqués:

Les écoles du Sud et belges impliquées dans ces projets apporteront une plus-value grâce à leur expertise qui pourra se traduire dans la narration du film en amont en aidant la compréhension des problématiques abordées

Nous inviterons des jeunes participants, experts béninois et belges et représentants de ces associations comme intervenants sur le plateau TV de l'émission que nous produirons ainsi que dans l'émission radio associée sur la RTBF.

MESSAGE

Quel message le projet véhicule-t-il?

Notre message reste fidèle à l'esprit des émissions que nous avons produites avec le soutien de la DGD depuis 2012, nous voulons montrer au grand public et particulièrement aux jeunes générations qu'il existe des solutions pour résoudre la plupart des problèmes de société, environnementaux, migratoires, humanitaires... que nous rencontrons et qui risquent de s'exacerber dans un futur proche.

Les jeunes hériteront d'un grand nombre de situations problématiques que nous ne pourrions éviter, mais auront également la responsabilité et le pouvoir de les résoudre. Comme le démontrent leur mobilisation pour le climat notamment, ce sont eux surtout qui contribuent à alerter l'opinion sans relâche et à maintenir la pression et les exigences sur le monde politique pour le pousser à agir.

Ce qui peut paraître démotivant, c'est quand il ne s'agit que d'initiatives isolées, mais elles ne demandent qu'à être réunies. Il y a déjà un monde qui existe, des solutions déjà disponibles et qui peuvent inspirer chacun. Il n'est pas forcément nécessaire de tout quitter, de changer de vie, de vivre isolé dans une ferme en attendant l'autosuffisance... Toutes les initiatives présentées sont à la portée de chacun, et peuvent être mises en place, déjà.

Mises bout à bout, les initiatives encouragées par les ODD dessinent un monde possible au Nord comme au Sud. Les sujets choisis dans nos émissions sont autant de coups de projecteur sur des expériences positives mises en place par des communautés et des citoyens du Sud qui prennent en mains la conduite de leur destinée.

A notre mesure, nous souhaitons, par la continuation de cette série, apporter aux spectateurs/trices des exemples positifs susceptibles de provoquer une prise de conscience et une envie de passer à l'action en tant que citoyen.e, seul.e ou en classe, en famille, avec la force de collectifs, de communautés.

PAYS MIS EN SCENE

Lieux de tournage pour chaque émission

1 Rwanda

2 Benin

3 Cisjordanie

LIEN AVEC L'EDUCATION A LA CITOYENNETE MONDIALE ET IMPACT ATTENDU SUR LE PUBLIC CIBLE - Expliquer :

Les 4 émissions mettent en exergue des initiatives prises par des citoyens, au Sud comme au Nord, qui se montrent responsables, désireux d'avoir des positions éclairées sur les sujets abordés et qui prennent peu à peu confiance dans leur capacité d'influencer le changement vers un monde plus juste, particulièrement dans ses relations Nord-Sud.

En termes d'impact, nos émissions poursuivent le but de favoriser la compréhension des enjeux internationaux (paix, droits humains, éducation, travail décent...), d'affiner le regard des citoyens, de laisser tomber les préjugés pour les remplacer par des prises de conscience vécues au contact des réalités de terrain révélées par les films, et enfin de provoquer des actions où les citoyens exercent leurs droits et leurs responsabilités pour un monde plus juste et plus solidaire.

L'impact que nous attendons en termes de **compétences expérimentées** par le public et particulièrement les jeunes grâce aux films et à l'outil pédagogique :

1. S'informer sur le monde et ses interconnexions
2. Se sentir concerné-e
3. Développer une pensée positive et non discriminante
4. Être conscient-e de sa responsabilité locale et globale
5. Se construire librement une opinion critique
6. Mener une action utile/pertinente vers l'extérieur
7. Adhérer librement aux valeurs de citoyenneté mondiale

GENRE

Réflexion sur la prise en compte de la dimension genre dans le traitement et la démarche artistique du projet :

Nous serons attentifs, dans chacun des épisodes, à ne pas renforcer de stéréotypes par rapport à l'égalité entre hommes et femmes présents dans les projets filmés, selon laquelle tous les êtres humains sont libres de se développer et de faire leurs propres choix, sans qu'ils ne soient bridés par les stéréotypes, la division rigide des rôles et les préjugés. L'égalité de genre permet aux femmes et aux hommes de jouir, à part égale, des droits de la personne, des biens, des possibilités, des ressources et des avantages qui découlent du développement.

Nous prendrons aussi en compte le renforcement du pouvoir des femmes et des jeunes filles (empowerment) en étant attentif dans le traitement du film aux facteurs permettant le développement de l'estime de soi, de la conviction que l'on est capable d'obtenir les changements que l'on souhaite et que l'on a le droit de contrôler sa propre vie, la capacité de faire des choix et de les négocier, par exemple.

Plus qu'à un nombre égal de femmes et d'hommes dans les projets, nous serons attentifs à la capacité des individus des deux sexes à participer en tant que citoyens égaux. L'égalité de genre ne signifie en effet pas que les hommes et les femmes doivent devenir identiques, mais que leurs droits, leurs responsabilités et leurs chances ne dépendent pas du fait d'être né de l'un ou l'autre sexe.

Nous aimons cependant faire la distinction entre les notions d'équité des genres, qui est un moyen, et d'égalité des genres, qui est une fin. L'équité de genre sous-entendant qu'un traitement impartial soit accordé aux hommes et aux femmes en fonction de leurs besoins respectifs. Ce traitement peut être identique ou différent, mais il doit être équivalent en termes de droits, d'avantages, d'obligations et de possibilités.

ETHIQUE

Réflexion sur la prise en compte de la dimension diversité et la place des personnes du Sud dans le traitement et la démarche artistique du projet :

Nous avons participé, dans le cadre de nos précédentes séries TV, aux réunions organisées par la DGD depuis 2019 visant à attirer l'attention et à former les réalisateurs sur les questions des stéréotypes à éviter dans les productions TV.

Tant les films que les plateaux TV et les émissions radio associées donneront la parole en priorité à des personnes originaires du Sud impliquées dans les films ou associés à la thématique abordée.

La place donnée à ces invités témoigne de notre volonté de donner la voix aux personnes du Sud sur des situations qui les concernent, et de faire bénéficier le/la spectateur/trice belge de leur expertise à travers leur analyse du contexte historique, social et géopolitique ainsi que les enjeux locaux et globaux de développement durable. Nous aurons pour objectif de montrer comment les communautés locales se prennent en charge et agissent dans le Sud, mais aussi comment, chez nous, des actions sont mises en œuvre pour ouvrir l'esprit des citoyens - particulièrement des jeunes - à la notion d'interdépendance dans un monde où chacun peut devenir citoyen et acteur.

AUDIENCE et Diffusion (IMPACT)

PUBLIC VISÉ

Quel est le public cible de la série ?

LE GRAND PUBLIC par la diffusion prioritaire sur la RTBF

Mais aussi grâce aux diffusions secondaires : appli, web

- Étudiants dans les différentes matières concernées par nos thématiques.
- Les enseignants de la FWB par les centres de documentation Annoncer la Couleur
- Acteurs de la santé,
- Monde artistique,
- Diaspora rwandaise en Belgique
- Société civile et mouvements citoyens
- Nouvelle Appli www.mediell.app développée avec le soutien de la DGD en 2022

Pour le bonus optionnel

Est-ce que les enfants (6-12 ans) sont un public cible prioritaire ? - ~~OUI~~ / NON
(Si oui, expliquer)

STRATEGIE DE DIFFUSION

Expliquer :

Nous avons obtenu l'engagement formel du producteur de l'émission « En quête de sens – Il était une foi » qui est diffusée sur les antennes de la RTBF, pour la diffusion de notre série de 4 épisodes.
(Voir engagement de diffusion signé en annexe)

Conjointement aux diffusions télé, nous allons mettre en place une stratégie de diffusion alliant d'autres médias ; radio, presse, appli, web décrite au point suivant...

CANAL DE DIFFUSION (y compris internet, réseaux sociaux, radio, autre télévision)

RTBF en télévision

EN TELEVISION (chaque émission est rediffusée à 2 reprises)

Jour(s) de diffusion	Samedi sur La Une RTBF Dimanche sur La Une RTBF Mercredi sur La Trois RTBF																				
Heure(s) de diffusion	Samedi : 10:30 à 11:00 Dimanche : 9:20 à 9:50 Mercredi : vers 23h																				
<table border="1"> <tr> <th>EN RADIO</th> <th>Emission de 30 min précédant l'émission TV</th> </tr> <tr> <td>Jour(s) de diffusion</td> <td>Dimanche sur La Première RTBF</td> </tr> <tr> <td>Heure(s) de diffusion</td> <td>20h en PRIME TIME</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sur Internet</td> <td>Site AUVIO de la RTBF pendant 12 mois</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Site VIMEO du réalisateur sans limite</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Site des émissions En quête de sens pendant 5 ans</td> </tr> <tr> <td>Sur une appli</td> <td>Appli MEDIEL (Google Play)</td> </tr> <tr> <td></td> <td>et PWA (www.mediell.app)</td> </tr> <tr> <td>Dans la presse</td> <td>Article 3000 caractères hebdomadaire Dimanche lié à l'émission TV Tirage : 30.000 exemplaires chaque semaine</td> </tr> </table>		EN RADIO	Emission de 30 min précédant l'émission TV	Jour(s) de diffusion	Dimanche sur La Première RTBF	Heure(s) de diffusion	20h en PRIME TIME			Sur Internet	Site AUVIO de la RTBF pendant 12 mois		Site VIMEO du réalisateur sans limite		Site des émissions En quête de sens pendant 5 ans	Sur une appli	Appli MEDIEL (Google Play)		et PWA (www.mediell.app)	Dans la presse	Article 3000 caractères hebdomadaire Dimanche lié à l'émission TV Tirage : 30.000 exemplaires chaque semaine
EN RADIO	Emission de 30 min précédant l'émission TV																				
Jour(s) de diffusion	Dimanche sur La Première RTBF																				
Heure(s) de diffusion	20h en PRIME TIME																				
Sur Internet	Site AUVIO de la RTBF pendant 12 mois																				
	Site VIMEO du réalisateur sans limite																				
	Site des émissions En quête de sens pendant 5 ans																				
Sur une appli	Appli MEDIEL (Google Play)																				
	et PWA (www.mediell.app)																				
Dans la presse	Article 3000 caractères hebdomadaire Dimanche lié à l'émission TV Tirage : 30.000 exemplaires chaque semaine																				

Avec quel(les) société(s) de distribution / lieu de projection / chaîne de télévision / (intermédiaire Internet) êtes- vous en négociation ? (spécifier)
Engagement signé de diffusion sur la RTBF

Indice d'audience / estimation (décrire le mode de calcul utilisé)
RTBF : audience moyenne de nos dernières séries TV diffusées PDM= 11% (1ere diffusion, le dimanche), 8% (rediffusions samedi, mercredi) Total audience de notre série DGD 2018 : 420.000 spectateurs Total audience de notre série DGD 2020 : 581.000 spectateurs dont 214.662 ayant regardé les émissions dans leur intégralité.

Mode de calcul :

RTBF : audience médiamétrique télévisée : mesure RCH : nombre de spectateurs ayant été en contact avec les programmes de 28 min (+ rediffusions)

Il n'existe pas de mesure d'audience en radio. Néanmoins, celle-ci se situant à une heure de très grande audience (dimanche de 20h à 20h30 après le flash info sur la Première), on estime celle-ci à **100.000 auditeurs** en moyenne, particulièrement des automobilistes en retour de WE.

Votre projet comprend-il des éléments de diverses catégories (projets combinés ou multimédias) ?
Si oui, spécifier :

Combinaison entre des diffusions TV, des émissions RADIO associées, des articles de presse et la nouvelle appli mobile développée en 2022 avec le soutien de la DGD

Commentaire éventuel concernant la distribution et/ou la diffusion

Engagement de diffusion TV signé avec le producteur de l'émission pour les 4 épisodes de la série.

Associé à l'émission TV, il est prévu que des émissions radio invitent des invités en lien avec le sujet de l'épisode, à débattre avec le journaliste et à présenter le programme TV.

Diffusion de l'émission RADIO (durée 30 min) le dimanche précédant l'émission TV, sur La Première RTBF en **prime time à 20:00**

Un article sera rédigé pour chaque épisode dans l'hebdomadaire Dimanche tiré à **30.000 exemplaires** et publié le mercredi précédant l'émission. L'article sera édité dans le dossier pédagogique afin de mettre en contexte chaque émission.

La nouvelle Appli mobile Terra Futura - MEDIEL (Google Play Store) et PWA (www.mediell.app) hébergera la nouvelle série d'émission sous format numérique.

Les Jeunesses scientifiques de Belgique diffusent les films via leur websites et l'appli dans le cadre de leurs **Exposciences et activités nationales** touchant un public de 3000 jeunes de 6 à 18 ans. (voir Accompagnement pédagogique)

Stratégie de communication visant à annoncer la série au public

Associé à l'émission TV, il est prévu que des émissions radio invitent des témoins et experts en lien avec le sujet de l'épisode, à venir débattre avec le journaliste et annoncer le programme TV.

Diffusion d'une émission RADIO (durée 30 min) en lien avec l'émission TV, sur La Première RTBF **en Prime Time à 20:00**

Un article sera consacré à chaque épisode dans l'hebdomadaire DIMANCHE tiré à **30.000 exemplaires** et publié le mercredi précédant l'émission.

Le producteur de l'émission relaiera l'information dans l'ensemble de la **presse généraliste belge** radio/télé/presse écrite, l'agence Belga...

VOIR la liste des CONTACTS MEDIAS : en annexe

Enfin, nous appliquerons la méthodologie expérimentée avec succès par notre collègue Cyril DION pour son film DEMAIN, à savoir que les épisodes seront, tant que faire se peut, **programmés en avant-première dans des salles** par exemple, des ciné-clubs (comme ce fut le cas de Breaking the Silence), avec des associations (Fugea, Terre en vue...), des écoles (associées aux Jeunesses scientifiques de Belgique) avant leur premier passage TV.

Cette stratégie appliquée à des épisodes de nos séries TV précédentes a permis de faire parler du film dans de nombreux réseaux dès avant sa sortie et a provoqué la diffusion d'un « bruit » positif qui a considérablement accru l'audience des diffusions qui ont suivi.

Les ONG qui nous auront ouvert la porte de leurs projets relaieront également les infos sur leurs réseaux sociaux et website avant la diffusion télé.

Activités de diffusion et d'exploitation aux différents stades du cycle de la production:

- **AVANT** le début du projet
 - élaboration du plan de diffusion et d'exploitation;
 - définition de l'impact et des résultats attendus;
 - détermination de la manière dont les résultats des activités de diffusion et d'exploitation seront diffusés et des destinataires.
- **PENDANT** le projet
 - prise de contact avec les médias concernés,
 - organisation de séances d'information,
 - évaluation de l'impact sur les groupes cibles;
 - association d'autres parties prenantes en vue de transférer les résultats aux utilisateurs finaux/à de nouveaux domaines/politiques.
- **AU STADE DU RAPPORT FINAL**
 - téléchargement amont des films et résultats finaux du projet sur la plate-forme website et l'appli PWA
- **APRÈS** le projet
 - poursuite de la diffusion;
 - développement d'idées de coopération future;
- prise de contact avec les médias concernés;
- coopération avec la DGD en contribuant à ses efforts de diffusion et d'exploitation

Evaluation et mesure de l'impact

L'évaluation de l'impact évaluera les réalisations et générera des recommandations en vue d'apporter des améliorations futures. Ces indicateurs contribueront à mesurer les performances et seront quantitatifs (chiffres et pourcentages) et qualitatifs (qualité de la participation et de l'expérience). Il sera également possible de mesurer l'impact à l'aide de questionnaires, d'interviews, d'observations et d'évaluations du public lorsqu'il s'agit de participants dans des ateliers, des classes.

Indicateurs de mesure:

- faits et chiffres concernant le site web, appli du projet (visites);
- nombre de spectateurs des émissions tv;
- couverture médiatique (articles dans la presse spécialisée, bulletins, communiqués de presse, interviews, etc.);
- visibilité sur les médias sociaux et attractivité du site web et de la PWA;
- participation à des événements publics;
- liens avec des réseaux et des partenaires

Pour le bonus optionnel (facultatif pour la catégorie 3)

Collaboration et diffusion sur une TV de l'autre langue nationale? – OUI/NON

Si oui, expliquer :

-quelle TV ?

-quelle collaboration ?

-chaîne, programme, date et heure de diffusion sur la télé partenaire :

Budget prévu pour la collaboration:

GARANTIES/PROMESSES FORMELLES

Production, Préachat /coproduction avec TV : oui/non.

Préciser :

Engagement formel de diffusion signé avec le producteur de l'émission « En quête de sens » sur La Une RTBF pour la diffusion de notre série de 4 épisodes, avec une fréquence d'un épisode par trimestre (effet de série).

QUALITE VISUELLE et FORMELLE

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Commentaire sur les caractéristiques techniques

Format HD selon les spécifications habituelles requises par la RTBF :
master en compression ProRes 422 HQ trame supérieure

Format web .mov 20.000 Ko/s HD pour les diffusions sur les plate-formes vimeo
Appli pour smartphone et nouveauté technologique PWA (progressive web app) pour la diffusion sur smartphones.

INTENTION DES SCENARISTES/REALISATEURS SUR LA QUALITE ESTHETIQUE DE L'OEUVRE

Expliquer :

« Penser notre futur ensemble » est un projet enthousiaste et humaniste.

Nous croyons qu'il est indispensable de montrer au grand public et particulièrement aux jeunes générations qu'il existe des solutions pour résoudre la plupart des problèmes écologique, humanitaires et sociaux que nous rencontrons et qui risquent de s'exacerber dans le futur. L'équipe de réalisation s'attache à trouver des témoins auxquels chacun

peut s'identifier. L'objectif est de donner envie aux spectateurs d'être comme ces nouveaux « héros » que l'on rencontre dans ces films, qui ne sont ni milliardaires, ni stars, mais valeureux, beaux, humains...

Toutes les initiatives présentées dans nos émissions sont à la portée de tous, à l'endroit où nous vivons. Mises bout à bout, les initiatives encouragées par les ODD dessinent déjà un monde possible. Il y a déjà un monde qui existe, des solutions déjà disponibles et qui peuvent inspirer chacun. C'est l'intention du réalisateur.

L'APPROCHE CINEMATOGRAPHIQUE DU REALISATEUR

Au moment du tournage, j'aime repérer sans relâche, c'est-à-dire m'intéresser aux personnes, à leur vie, bien comprendre comment fonctionnent les lieux et les situations qui nous interpellent. Avec mon équipe, être patient, curieux, observer, écouter, se faire oublier, se fondre dans le paysage, se mettre en immersion. Puis, petit à petit, établir un lien et gagner la confiance des personnes. Si nous sommes acceptés, nous devenons alors témoins de situations, de dialogues, de rencontres, de drames parfois qui vont constituer la matière du film.

Objectif : pouvoir laisser la porte ouverte pour filmer l'irruption de l'imprévisible, les « surgissements du réel » au moment du tournage, tout en ayant préparé au mieux la structure du film lors du repérage.

Certaines situations du réel permettent une emprise de l'imaginaire sur le réel et d'autres ne le permettent pas. Dans l'épisode N°1, pour illustrer la mise en contexte historique du génocide des Tutsi et les témoignages des victimes, nous choisirons de ne pas montrer d'images des violences réelles tirées des archives du génocide, mais plutôt de rechercher l'ancrage dans la parole des personnages (appel à l'imagination) sans la « sur-dramatiser » ou en utilisant des images métaphoriques (liées à la nature, par ex.) qui exprimeraient cette violence.

Pour l'efficacité de la dramaturgie et du suspense, nous ferons avancer le récit tantôt par ellipses et par non-dits, tantôt par la voix intérieure d'un personnage ou des dialogues explicatifs.

EXPÉRIENCE

Expérience audiovisuelle du réalisateur/scénaristes et du porteur de projet :

Réalisateur et porteur de projet : ANDRE BOSSUROY

André Bossuroy démarre sa carrière comme ingénieur civil en 1986. Entre 1999 et 2000, il organise les tests audiovisuels et d'interprétariat de la Commission, du Parlement et du Secrétariat du Conseil de l'Union européenne, dans la perspective de l'élargissement de l'UE passant de 15 à 25 membres. Ce premier contact avec le « projet européen » va réorienter sa carrière. Par « goût de l'humain », l'ingénieur devient réalisateur et se fait une spécialité : donner la parole aux citoyens européens en commençant par les étudiants du programme Erasmus.

Son film documentaire sur Etty Hillesum, « Dans la peau d'une déportée » est sélectionné parmi les projets emblématiques du programme *Une mémoire européenne active* de la Commission européenne (The Citizen's effect).

D'autres réalisations télévisées suivent sur la RTBF, la VRT dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté mondiale dans les pays du Sud comme en Belgique, avec le soutien de la Coopération belge au Développement - DGD.

En 2019, ARTE diffuse son documentaire pour les 30 ans de la chute du Mur de Berlin qui est également montré au personnel de la Commission européenne à Bruxelles et à Paris pour les commémorations officielles.

Il a à son actif une centaine de productions au niveau national et international depuis 1997

SPF Affaires Etrangères - Coopération belge au Développement : Appli TERRA FUTURA 2021
SPF Affaires Etrangères - Coopération belge au Développement : série ACT REACT IMPACT 2020
SPF Affaires Etrangères - Coopération belge au Développement : série TV TERRES EN VUE 2018
Parlement européen DG Information : A pen for Europe 2016
SPF Affaires Etrangères - Coopération belge au Développement : série TV OMD 2015
Parlement européen DG Information : Citizen reporter, Elections européenne 2014
Commission européenne Agence EACEA : « Varsovie 1943-44 » docu historique 2012-2014
SPF Affaires Etrangères – Coop. belge au Développement : série TV Secourir et puis construire 2012
SPF Intérieur Office des Etrangers – Yuluka : Assistance au retour volontaire
Commission européenne Agence EACEA : Citizens-reporters 2012
Commission européenne Agence EACEA : Ich bin, docu historique 2011
Commission européenne DG Elargissement 2010-2011 : les BALKANS
Commission européenne DG Développement et pays ACP 2009-2010
Commission européenne Agence EACEA : Le Convoi, docu historique 2009
Commission européenne DG Recherche: Energies du futur 2007
STIB société de transports intercommunaux bruxellois 2009-2014 Ticket to Kyoto
STIB société de transports intercommunaux bruxellois 2008-2013, TramStore21
Parlement européen DG Information : Chez moi en Europe 2008
Parlement européen DG Information : Chez moi en Europe 2007
Commission européenne (DG Elargissement 2003-2004: L'Europe un autre regard
Musées Royaux des Beaux-Arts de Bruxelles (Projet européen Connect)
Musée du maréchal Vauban (Bourgogne) : histoire et tourisme
Emission TV scientifique 'C'est pas sorcier' (Vauban)

Avez-vous déjà réalisé des projets dans le passé concernant la problématique du développement, des relations Nord/Sud et de la coopération au développement ? Spécifier.

Terra Futura (2021) développement d'une appli mobile de dernière génération PWA, dans le cadre du programme audiovisuel de la **DGD-Coopération belge au développement**.

Act React Impact ! (2020) d'une série de **4 émissions télévisées** RTBF dans le cadre du programme audiovisuel de la **DGD-Coopération belge au développement**.

Pays visités : RDC, Belgique, Rwanda

Terres en vue (2018) d'une série de **7 émissions télévisées** RTBF dans le cadre du programme audiovisuel de la **DGD-Coopération belge au développement**.
Pays visités : Palestine, Colombie, RDC, Belgique, Sénégal, Bénin, Madagascar

Solidarité Nord/Sud : OMD J-500 (2015) d'une série de **4 émissions télévisées** RTBF et VRT dans le cadre du programme audiovisuel de la **DGD**
Pays visités : Palestine, Vietnam, Cambodge, Arménie, Népal, RDC

Solidarité Nord/Sud : secourir et puis construire (2012-2013) d'une série de **4 émissions télévisées** RTBF et VRT dans le cadre du programme audiovisuel de la **DGD**
Pays visités : RDC, Burundi, Rwanda, Pérou, Vietnam

C'est notre argent. C'est leur destin (2011) d'une série d'un film **documentaire 52 min** RTBF et VRT et chaînes européenne dans le cadre d'un appel de la **Commission européenne - Euromaid**.
Pays visités : Haïti, Madagascar, Afrique du Sud, RDC, Burundi

Tremblement de terre en Haïti, un an après bilan des actions de Caritas International en Haïti.

Tsunami en Inde, un an après bilan des actions de Caritas International en Inde.

ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

Pour le bonus optionnel (facultatif pour la categ 3) : Elaboration d'un dossier pédagogique? – OUI/NON

Si oui, expliquer :

La réalisation d'un dossier pédagogique contenant pour chacun des 4 sujets:

- un article de mise en contexte (3000 caractères) avec des photos tirées du film,

- des pistes pédagogiques pour les enseignants,

- une liste d'outils et d'adresses utiles,

- des fiches animation avec des propositions d'activités: des jeux et mises en situation, temps de débat, de prise de parole, d'analyse, de questionnement, de restitution, recherche, travail de groupe, réalisation artistique, expérimentation, mise en action, coopération et d'échange.

Le **dossier pédagogique** sera disponible au téléchargement **gratuitement** sur l'appli mobile PWA dédiée à la série et qui se prête parfaitement à une utilisation participative. Il sera réalisé et téléchargeable en PDF et comprendra une explication du contexte, des fiches sur les thématiques, des liens vers des ressources exploitables et des pistes concrètes d'exploitation dans un groupe.

Budget prévu pour le dossier pédagogique* : 6.000 EUR

* ces montants doivent apparaître dans le budget global .

AUTRE ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE/Autres outils d'approfondissement (facultatif)

Expliquer :

Une mise à disposition numérique des 4 émissions sera éditée et publiée sur le support de l'Appli Terra Futura - Mediel (Google Play store et PWA www.mediell.app); les publications numériques seront diffusées lors d'ateliers organisés lors de l'Exposciences nationale des Jeunesses scientifiques de Belgique (140.000 membres en Belgique) qui se tiendra à Liège ou Bruxelles en avril 2024, qui organiseront des activités de sensibilisation autour des thèmes ODD abordés par les films et diffuseront les films dans leurs médias sociaux. Le public habituel de ces rencontres est de 3000 jeunes de 6 à 18 ans et est issu des écoles primaires et secondaires de Flandre, Wallonie et Bruxelles.

EFFICIENCE

Budget total du projet <i>hors TVA</i>	131.748 EUR
Financement total demande a la DGD <i>montant de base + bonus, hors TVA</i>	65.000 EUR
Montant de base (hors TVA) <i>Attention : voir le cahier des charges afin de connaître les fourchettes possibles selon chaque catégorie</i>	57.000 EUR
Montant des bonus (hors TVA) <i>Attention : voir le cahier des charges afin de connaître les bonus possibles selon chaque catégorie</i> <i>Attention : si un bonus est sollicité , le budget du film doit inclure les dépenses liées à ce poste</i>	8.000 EUR
Indiquez le/les bonus vous souhaitez demander :	
destiné au public prioritaire (enfant de 6 à 12 ans) :	+15.000 EUR
collaboration et diffusion sur autre TV nationale (pas tv locales) :	+15.000 EUR
dossier pédagogique:	+3.000EUR
Mise à disposition numérique pour le secteur éducatif après son exploitation commerciale	+5.000 EUR

DEROGATION 6% TVA : ~~OUI~~/NON**Si oui, expliquez :****RECAPITULATIF DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR**

1. Une lettre d'accompagnement
2. La fiche administrative complétée (voir annexe 1)
3. La fiche technique complétée (voir annexe 2-3-4-5-6-7-8 selon la catégorie)

4. Une description détaillée du projet (scénario, concept, nombre d'émissions pour un programme de télévision), ...)
5. Une note d'intention (sur le choix du sujet, l'approche choisie ou l'angle du fait, la forme, le style, la structure et l'approche visuelle) ;
6. Toutes les données financières concernant le projet introduit : budget global (budget de pré et post production), plan de financement, ...L'élaboration d'un dossier pédagogique est obligatoire pour les catégories 1, 2, 5, 6 et 7 et doit apparaître dans le budget.
7. Au moins une garantie de diffusion substantielle via coproduction ou préachat d'une télévision ou un pré-accord avec un distributeur pour une série de salles et une mise à disposition en VOD pour les catégories 1, 2 et 5 ou un plan de diffusion précis dans le cas d'un projet numérique pour les catégories 6 et 7 (voir aussi Point B. 2.2. Public et diffusion).
8. Pour la catégorie 5 (aide à la promotion) : les liens des films à promouvoir sur une plateforme vidéo (Vimeo) accessibles au moins 1 an et des accords concrets avec des experts, associations, salles, etc. (préciser lieux, personnes, distributeurs).
9. Une copie des derniers statuts de l'organisation tels que publiés au Moniteur belge, de même que la liste des membres du Conseil d'administration
10. Le bilan comptable de l'exercice précédent.
11. Une 'déclaration sur l'honneur' précisant qu'aucun membre du Conseil d'administration n'est membre du SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement ou des cellules stratégiques.
12. Une lettre de la banque certifiant l'identité du détenteur du compte bancaire sur lequel le financement sera versé.
- 13. Tout document et informations permettant d'évaluer le critère de « sélection qualitative » en ce qui concerne les références de production audiovisuelle (cfr partie 2B Critères de sélection et d'exclusion des soumissionnaires).**
- 14. La liste des œuvres et le CV du producteur.trice et du réalisateur.trice ou du concepteur.trice ainsi que les productions antérieures visibles sur plateforme vidéo (facultatif pour les catégories 1, 2, 3, 4 et 5).**

Les documents et annexes y relatives doivent parvenir, compte tenu de la date limite en version électronique

Les offres électroniques doivent être envoyées via le site internet e-tendering <https://eten.publicprocurement.be> qui garantit le respect des conditions établies à l'article 14 §6 et 7 de la loi du 17 juin 2016.